

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-066 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 23 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 16 mars 2023 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 70

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2023-068*), Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Laurent BOU (à Lionel MANOS), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Cyril DUQUESNE (à Dominique DALLOZ), Jean-Alex PELLETIER (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Elisabeth LAROCHE), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Pascal PAIN), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Sylviane BOUCHARD (à Jean PEYSSON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés : Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE), Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Agnès OGERET (par Roland BONNARD), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Pascal BONETTI, Joël MATHY, Jean-Luc RAMEL, Régine GIROUD, Frédéric BARDOT, Josiane CANARD, Gaël ALLAIN.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Lionel CHAPPELLAZ.

Objet : Attribution de subventions 2023 aux associations dans le domaine de la jeunesse

VU l'avis favorable de la commission sport, jeunesse, solidarité du 7 mars 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 mars 2023 ;

VU l'appel à projets 2023 ;

Mme Liliane Falcon, membre du bureau chargée des solidarités et des services à la personne, rappelle que dans le cadre de la compétence « aides dans le domaine de la jeunesse aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national », la Communauté de communes apporte une subvention aux associations qui entrent dans ce cadre.

Mme Aurélie PETIT ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre de la compétence « aides dans le domaine de la jeunesse, aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national » :

.../...

Nom association	Nom action	Montant
Pétanque Club de Lagnieu	Ecole de Pétanque	380,00 €
Eausoleil Rhône-Alpes	Faire couler l'eau à N'Fek	2 000,00 €
Ambérieu rugby club	Engagement tournoi école de rugby	2 000,00 €
Ambérieu rugby club	Extension entente Bugey ABXV-EDB-EMD et continuité	2 000,00 €
Sou des écoles laïques de Saint-Maurice-de-Rémens	Sorties canoë kayak + descente rivière d'Ain	525,60 €
L'atelier FICA	Kino Climat	392,00 €
Maison des Jeunes et de la Culture	Fête de la science 2023	1 360,00 €
OGEC Lagnieu Jeanne d'Arc	Journée rugby inter écoles	200,00 €
Ass Sportive Lycée Plaine de l'Ain	Découverte des activités de pleine nature sur notre territoire	264,00 €
La p'tite boule	Ecole de Pétanque	600,00 €
La Boule du Longevent	Tour de l'Ain - Sport Boules Lyonnaises - Baby Boules U9 U11	420,00 €
Total		10 141,60 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 29 mars 2023

Publiée le **03 AVR. 2023**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

